

Charte de voyage

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

La présente charte a été élaborée dans le but de transmettre les points essentiels qu'en tant qu'organisateur nous souhaitons préserver pour garantir le bon déroulement de nos voyages organisés.

Ces principes fondamentaux visent à créer une expérience enrichissante, sécurisée et harmonieuse pour l'ensemble des participants.

Nous vous prions de lire attentivement cette charte et de vous engager à respecter ces lignes directrices, afin de favoriser un environnement propice à la découverte, à la convivialité et à la joie au cours de nos aventures communes.

Nos voyages

Voyages & Méditation est un concept d'organisation de voyages culturels lié à l'association La Graine ASBL.

Nous organisons des voyages dans le monde entier qui ont pour but de parcourir la Terre et ses vastes étendues.

Ces voyages s'inscrivent dans le cadre d'un cheminement et sont également proposés pour apporter une source de bien-être, de repos et de ressourcement aux participants.

Pour les doués d'intelligence

Ces voyages sont également le fruit d'une collaboration entre Voyages & Méditation et le Professeur Aboubakr de la plateforme Pour les doués d'intelligence.

Voyages & Méditation s'occupe de l'intégralité de l'organisation.

Le Professeur Aboubakr s'occupe quant à lui de l'accompagnement du groupe tout au long des préparations et de la réalisation des voyages.

L'encadrement

L'administration de ces voyages est attribuée à Thomas Abdessalam Erradi, président de l'association.

Des accompagnateurs bénévoles sont également amenés à être présents lors des différents voyages afin de garantir un encadrement de qualité au groupe.

Nos destinations et nos programmes

Nous organisons des voyages dans le monde entier et nous veillons toujours à choisir des destinations en adéquation avec les objectifs de nos voyages.

Nous proposons également des formules et approches différentes afin de diversifier les expériences : parcours, séminaire, visites historiques, petit pèlerinage (Omra), ...

Notre éthique

Nos voyages s'inspirent des valeurs et de la spiritualité islamique.

Ces valeurs animent le choix de nos programmes, des activités proposées, de la configuration des groupes de participants, et de l'approche globale du voyage.

Nous sommes ouverts à tout horizon et espérons justement pouvoir apprendre à mieux nous entreconnaître à travers ces organisations.

Mais nous demandons aux participants d'accepter l'éthique et le cadre de nos voyages.

Nous n'acceptons donc pas toute pratique allant à l'encontre de cette éthique.

Promotion des voyages

Annonces des voyages :

Les personnes intéressées par nos voyages sont invitées à rejoindre un groupe de communication WhatsApp en s'inscrivant via le formulaire sur notre site web voyages-et-meditation.com

De la sorte, elles recevront l'annonce des voyages en priorité.

Nous communiquons ensuite sur nos réseaux sociaux respectifs et à notre newsletter.

Photos/vidéos et partages sur les réseaux sociaux :

Nous faisons la promotion de notre organisation lors de chacun de nos voyages.

Nous sommes donc reconnaissants lorsque les participants acceptent de se joindre à la valorisation du travail que nous effectuons.

Mais nous respectons tout autant le choix et l'intimité de chacun.

De ce fait, même si nous filmons et photographions durant le voyage, nous ne partageons pas de contenu publiquement sans avoir l'autorisation des participants figurant sur les photos/vidéos.

Même si un(e) participant(e) accepte de figurer sur le contenu que nous partageons puis change d'avis par la suite, nous effaçons le contenu afin de préserver sa volonté.

Inscription

Une fois l'affiche du voyage publiée, les personnes intéressées ont la possibilité de s'inscrire au voyage.

Pour ce faire, elles doivent :

1. Verser le premier acompte d'inscription
2. Compléter notre formulaire d'inscription en ligne (communiqué lors de l'annonce) et fournir les documents requis
3. Lire et signer notre charte de voyage ci-présente

Une fois ces trois étapes effectuées, la personne est considérée comme inscrite et est invitée à rejoindre le groupe WhatsApp du voyage en question.

Sans ces trois étapes effectuées dans les dates limites communiquées, la personne ne pourra pas être considérée comme inscrite même si elle a rempli l'une ou plusieurs des conditions.

Le nombre d'inscriptions étant toujours limitées, les premières personnes à avoir rempli ces trois étapes seront les premières inscrites par ordre chronologique.

Il n'est pas possible de réserver une place sans remplir l'ensemble des conditions.

Païement

Les paiements doivent être effectués sur le compte en banque de l'association :

- Bénéficiaire : **La Graine**
- Banque : **CBC**
- IBAN : **BE83 7320 7373 5815**
- BIC : **CREGBEBB**
- Communication : « Le nom du voyage – Inscription – Le nom prénom du participant »

Les paiements doivent être effectués dans les échéances communiquées afin de valider l'inscription.

Le cas contraire, l'intéressé(e) pourrait se voir rembourser et annuler son inscription.

Moyens de paiement :

Tous les moyens de paiement sont acceptés mais il est préférable d'opter pour le virement bancaire.

Le participant est prié de respecter les moyens de paiement communiqués en fonction des échéances.

Frais de transfert :

Les frais de transfert sont à la charge du participant.

Voyager en groupe

Nous organisons des voyages de groupe dans un but de rassembler et d'apprendre à nous connaître.

Quelque soit le programme ou la formule, ces voyages demandent une adaptation de la part des participants.

En s'inscrivant à l'un de nos voyages, chaque participant témoigne de sa bonne volonté à partager respect, bienveillance et fraternité au sein du groupe et à veiller à éviter toute source de conflit.

Les organisateurs et les participants viennent pour passer un bon moment et non pas pour se retrouver dans un climat anxiogène.

Sécurité et confort

Nous considérons que l'organisation de voyage est une responsabilité et que nous nous devons de préserver la sécurité et le bien-être de tous nos participants.

Nous veillons à choisir des destinations et un cadre adéquat pour passer un séjour dans de bonnes conditions.

Bien que nous apportons une attention particulière à la qualité des lieux que nous choisissons, nous tenons à rappeler que le but premier de nos voyages est de parcourir la Terre dans sa diversité et de tirer profit du travail de fond (la dimension humaine et spirituelle) que nous souhaitons effectuer avant de nous attarder sur la forme (le matériel).

Nous veillons donc à garder un juste milieu afin de ne pas tomber dans les excès de luxe sans pour autant nous retrouver dans la précarité.

Flexibilité et adaptation

Les voyages de groupe organisés peuvent se retrouver face à des imprévus qui sortent de notre contrôle.

C'est d'ailleurs l'une des richesses du voyage, de nous rappeler que nous ne pouvons pas tout planifier ni contrôler.

Les participants doivent donc être en mesure de faire preuve d'acceptation et avoir cette aptitude à s'adapter au changement.

Responsabilité

En tant que structure organisatrice, nous sommes bien évidemment responsables de l'organisation de nos voyages.

Cependant, nos responsabilités se limitent à ce qui est en notre contrôle. Tels que :

- la mise en place et le respect des programmes de voyage,
- la gestion administrative du voyage,
- les choix des lieux et des établissements,
- les réservations et les paiements,
- l'encadrement et la gestion du groupe

Nous ne pouvons donc pas être responsables de ce qui sort de ces paramètres.

À savoir :

Perturbations et défaillances :

Les retards, les annulations, les changements d'itinéraires, les pertes, les surcoûts ou tout autre inconvénient de la part des fournisseurs de services (compagnies aériennes, agences de transport, guides et lieux touristiques, etc.)

Responsabilité individuelle :

Chaque participant est responsable de sa propre santé, de ses biens personnels, de ses objets de valeur et de son argent, de ses documents d'identité, de ses actes ou encore de son respect des lois locales.

En cas d'incident, nous ne pourrions être tenus responsables ni être en mesure d'interrompre l'organisation pour solutionner les problèmes des participants.

C'est pourquoi nous invitons chaque participant à avoir une assurance voyage individuelle et à nous en informer.

Cas de force majeure :

Nous ne pourrons également pas être tenus responsables des événements échappant à notre contrôle tels que les catastrophes naturelles, les épidémies, les actes terroristes, les grèves ou tout événement similaire.

Sensibilisation aux risques :

Nous invitons également chaque participant à prendre connaissance des conditions environnementales liées à nos voyages et à prendre leurs dispositions.

Limitation des responsabilités financières :

Notre organisation n'est pas en mesure de couvrir des frais autres que les charges initiales du voyage.

Tous excédents liés à des frais autres que ceux inclus dans les conditions d'inscription devront être supportés par le participant.

Santé et capacités physiques :

Nous invitons les participants à nous informer en toute transparence d'éventuelles maladies ou problèmes de santé afin que nous puissions prendre nos dispositions.

En s'inscrivant à nos voyages, le participant prend connaissance des conditions auxquelles il s'expose et affirme être en mesure d'assumer par ses propres moyens toute prise en charge (achats de médicaments, hospitalisation, rapatriement, etc.)

Nous invitons également les participants à prendre leurs dispositions en amont auprès de leur médecin traitant et à s'informer sur les mesures sanitaires locales dont nous ne pourrons également pas être tenus responsables.

Annulation et remboursement

Annulation de la part d'un participant :

Remplacement par une nouvelle inscription :

En cas d'annulation d'un participant, si une nouvelle inscription intervient pour le remplacer, tous les acomptes peuvent être remboursés, à l'exception du billet d'avion.

Assurance annulation pour le billet d'avion :

Le billet d'avion est assuré contre l'annulation. Le participant conservant son billet d'avion doit prendre en charge la gestion de son remboursement ou de son report directement avec la compagnie aérienne, en respectant les échéances fixées par l'assureur.

Absence de nouvelle inscription :

Si aucune nouvelle inscription ne vient remplacer le participant annulant, aucun remboursement ne sera effectué, à l'exception du billet d'avion.

Force majeure :

En cas de force majeure, telle qu'une maladie grave ou un décès dans la famille, le remboursement intégral sera effectué.

Date limite de remboursement :

Les remboursements seront traités au plus tard à la date de départ du voyage.

Anticipation de la demande d'annulation :

Plus l'annulation sera anticipée, plus les conditions de remboursement seront favorables.

Limite d'annulation :

Aucune demande d'annulation ne sera remboursée à partir d'un mois avant la date de départ, sauf en cas de force majeure de dernière minute.

Frais d'annulation :

Des frais d'annulation à hauteur de 50 € seront retenus pour la gestion du dossier.

Annulation de la part de l'organisateur :

Si l'organisateur annule le voyage et qu'il devient impossible à réaliser, les participants auront le choix entre un remboursement intégral ou un report du voyage.

Absence de l'organisateur :

En cas d'absence de l'organisateur, mais avec son approbation préalable, le cadre accompagnateur est habilité à décider de maintenir le voyage.

Force majeure :

Si l'organisateur est dans l'incapacité d'apporter son approbation, par exemple en raison d'un décès ou d'une maladie grave, le cadre accompagnateur est autorisé à prendre les décisions et les mesures jugées les plus adaptées.

Absence de l'accompagnateur :

En cas d'absence de l'accompagnateur, l'organisateur décidera d'annuler ou de maintenir le voyage en fonction de ce qu'il estime le plus adéquat.

Groupe incomplet :

Un nombre minimal de participants doit être atteint afin que nos voyages puissent être maintenus. Le cas contraire, nous serons contraints d'annuler le voyage et de rembourser les participants conformément aux conditions standards d'annulation et de remboursement.

Maintien du voyage :

Si le voyage est maintenu malgré l'absence de l'organisateur ou de l'accompagnateur, les conditions standards d'annulation et de remboursement seront appliquées.

Clause de résiliation

Les participants reconnaissent que le bon déroulement du voyage dépend du respect des règles énoncées dans cette charte de voyage. En cas de non-respect flagrant de ces règles, et ce, même si cela va à l'encontre de notre volonté première de favoriser une expérience positive, les organisateurs se réservent le droit discrétionnaire d'exclure un participant du groupe à tout moment du voyage, sans préavis.

En cas d'exclusion, le participant exclu n'aura droit à aucun remboursement, et les organisateurs ne seront plus responsables de la suite du voyage du participant exclu, y compris tout frais de prise en charge supplémentaire découlant de cette exclusion.

Cette mesure est prise dans le but de préserver l'intégrité du groupe et d'assurer le bon déroulement du voyage pour l'ensemble des participants. Les organisateurs se réservent le droit de prendre cette décision de manière raisonnable et proportionnée en fonction des circonstances et du respect de cette charte de voyage.

Expérience inoubliable

Nous souhaitons clôturer cette charte en rappelant que le but premier de nos voyages est d'offrir une expérience inoubliable à chacun de nos participants sur le plan humain, spirituel et culturel et que nous encourageons chacun de nos participants à contribuer à ces expériences riches et intenses.

Nous vous remercions pour votre confiance, votre participation et votre respect de ces règles et implorons Allah de mettre Sa Bénédiction dans nos voyages et nous préserver de tout mal...

Fait à Liège, le 21 janvier 2024

Thomas Abdessalam Erradi
Voyages & Méditation
Administrateur



Le participant
Nom et prénom
« Lu et approuvé »